

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

NEUVIÈME ANNÉE. — 1880-1881

N° 2

---

MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

—  
1882



Forez (Voy. Legrand, *Statistique*, p. 119) (1). Dans le Jura septentrional, le *Sorbus aucuparia* descend bien plus bas et est encore fréquent dans la région montagneuse, ce qui confirme la loi d'abaissement des limites inférieures sous les latitudes septentrionales.

M. Magnin présente ensuite les *Ceratitium* qui se développent souvent sur les feuilles de ces deux Sorbiers et décrit les différentes phases de leur développement.

---

### SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1880

Présidence de M. Veulliot. — Lecture du procès-verbal de la séance du 26 octobre, par M. O. Meyran, secrétaire.

#### BIBLIOGRAPHIE.

Le secrétaire général indique dans les publications reçues par la Société :

Dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, 1880, t. XXVII, n° 4, des expériences de M. Max. Cornu, démontrant l'alternance des générations chez les *Peridermium Pini* et *Coelosporium Senecionis*, *Æcidium Rhamni* et *Puccinia coronata*, *Æcidium Urticæ* et *Puccinia Caricis* (p. 179, 209); — une note de M. Timbal-Lagrave sur l'existence certaine dans l'Aude de l'*Allium Moly* L., contesté jusqu'à ce jour comme espèce française (p. 211);

Dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques du Finistère*, 1880, 1<sup>er</sup> fascicule, l'indication de l'*Hymenophyllum Wilsoni* Sm., à Comana; c'est une espèce nouvelle pour la Flore française (p. 6); — l'existence dans le Finistère de deux Mousses, que notre confrère, M. Debat, a rapprochées des *Bryum juliforme* et *Fissidens algarvicus*, espèces portugaises qui ne sont pas encore signalées en France.

#### DONS.

M. X. Gillot fait hommage à la Société des deux brochures suivantes :

---

(1) Et dans la Savoie, en particulier au mont du Chat, ainsi que nous l'avons constaté depuis. (*Ibid.*)

*Note sur quelques Champignons nouveaux ou rares des environs d'Autun ;*

*Une Fougère nouvelle pour la France.*

M. le Président fait part de la mort de M. Mulsant, notre éminent naturaliste lyonnais, dont il rappelle les nombreux travaux sur les Insectes, les Oiseaux-Mouches, etc.

COMMUNICATIONS.

1° NOTE SUR LES GYROPHORES DE LA RÉGION LYONNAISE,  
par le docteur Ant. MAGNIN.

Les Gyrophores sont des Lichens foliacés, généralement de grande taille, qu'il est facile de reconnaître à leur thalle toujours fixé par un coussinet central au rocher qui leur sert de support, leur teinte sombre, leurs apothécies lécidéines dont la surface est souvent garnie de rides en spirale ou concentriques.

Une section transversale du thalle examinée au microscope laisse voir :

1° Une couche corticale hypothalline, à cellules ou filaments brunâtres, se prolongeant souvent en rhizines de même couleur ;

2° Au-dessus, formant une portion considérable de son épaisseur, la médulle constituée par des filaments blancs, entre-croisés, recourbés à leur sommet ;

3° Une couche de gonidies vertes contenue dans la partie supérieure de la précédente ;

4° Une couche corticale épithalline, plus ou moins colorée, plus ou moins distinctement cellulaire, quelquefois recouverte d'une couche amorphe incolore.

Les apothécies noires, simples ou composées, arrondies, élevées au-dessus du thalle ou plus ou moins enfouées, renferment des thèques contenant 1-2 spores, brunes, muriformes dans les Umbilicaires, 8 spores, simples, incolores, dans les Gyrophores proprement dits.

Ce sont des Lichens éminemment silicicoles, c'est-à-dire croissant exclusivement sur les roches siliceuses ; cependant il est difficile d'expliquer cette préférence ou du moins d'y voir un exemple probant d'appétence chimique, étant donné ce fait que les Lichens ne prennent presque rien au substratum sur lequel

ils sont fixés. Quoi qu'il en soit, les Gyrophores ne se rencontrent que dans les terrains primitifs, les granites, gneiss, porphyres, etc. : cette observation, déjà faite par les plus anciens lichénographes, a été confirmée par toutes les recherches ultérieures.

Dans le Lyonnais et l'Est de la France, les Gyrophores ne s'observent aussi que dans la chaîne des monts du Lyonnais et du Beaujolais, dans les massifs du Forez et du Pilat, constitués exclusivement par des terrains primitifs ou métamorphiques (granites, gneiss, micaschistes, porphyres, etc.), et dans les parties siliceuses des Alpes du Dauphiné et de la Savoie; ils manquent complètement dans le Mont-d'Or lyonnais, dans le Bugey et le Jura, le Dauphiné et la Savoie calcaires; lorsqu'on en rencontre accidentellement dans ces régions, c'est toujours sur des blocs cristallins erratiques; il en est ainsi sur les flancs du Jura gessien, du Salève, etc.

Les Gyrophores, qui constituent une famille bien distincte, renferment dans notre région une dizaine d'espèces.

La plupart des auteurs les répartissent en deux genres :

Le genre *Umbilicaria* DC., *pro p.*, toujours monophylle, à apothécies simples, à spores brunes, cloisonnées, ne renfermant que l'*U. pustulata* (c'est le genre *Lassalia* de Mérat).

Le genre *Gyrophora* Ach., *pro p.*, à thalle souvent polyphylle, à apothécies souvent composées-gyreuses, à spores toujours simples et incolores, et dans lequel rentrent toutes les autres espèces.

I. L'espèce la plus répandue est l'**Umbilicaria pustulata** Hoffm.

Son thalle est grand, arrondi-lobé, brun-verdâtre lorsqu'il est humide, gris-cendré lorsqu'il est sec; la face supérieure est garnie de pustules irrégulières, convexes, grenues, blanchâtres, souvent parsemée (surtout sur les bords) de petits amas noir-fuligineux, formés d'excroissances rameuses (à la loupe); la face inférieure est lisse, brune, réticulée-lacuneuse. — Les apothécies noires ont le disque ordinairement égal, très-rarement prolifère; elles sont rares; je ne les ai observées que lorsque ce Lichen a pris un grand développement, dans les endroits humides (vallées du Ratier, du Garon); elles sont du reste souvent masquées par les sorédies qui envahissent plus ou moins la face supérieure du thalle.

Indiqué déjà dans le Lyonnais par LA TOURRETTE (*Chl. lugd.*, 1785, p. 36), par GILIBERT (*Hist. pl. Europe*, 1806, t. II, p. 245), par BALBIS (*Fl. lyon.*, 1827, II, p. 107), qui se borne à mentionner seulement : « Pilat, bord du Garon, Francheville, » ce Lichen est bien plus répandu que cette phrase ne le ferait croire; nous l'avons, en effet, rencontré :

1° Dans tous les monts du Lyonnais, sur les gneiss, les mica-schistes, les granites, depuis le Mercruy (500<sup>m</sup>), Saint-Bonnet-le-Froid, les Jumeaux, le Signal de la Roue (900<sup>m</sup>), Iseron (au Pic-Froid, aux Grands-Rochers), Duerne, etc ;

2° Dans les vallées, qui rayonnent autour de ces montagnes, et où l'*U. pustulata* descend, sur les mêmes roches, souvent à une altitude très-faible; par exemple, dans la vallée du Mornantet et les environs de Lavaure; dans celle du Garon où il arrive jusque vers les aqueducs, au-dessus de Brignais; dans la vallée de l'Izeron où on le rencontre jusqu'à Francheville; dans celle du Ratier, jusqu'au Tabagnon sous Saint-Genis-les-Ollières; dans les vallées qui entourent le cirque de Tarare, etc.;

3° Dans les monts du Beaujolais, à Saint-Bonnet-sur-Montmelas, aux Chatoux, dans les chirats situés sur les pentes du mont Arguel, au sommet du mont Sobran, du Tourvéon, vers le Signal de Chiroubles, etc.;

4° Dans le massif du Pilat, où il est surtout fréquent dans les vallées du Furet, du Furens (Rochetaillée, etc.), les chirats et les rochers abruptes de la vallée du Gier, jusqu'au Planil et au Saut-du-Gier; — dans le Forez, à Chalmazelle, etc.

Dans nos explorations nous avons cru reconnaître que l'*U. pustulata* se trouve principalement dans la région moyenne, les plateaux et la basse montagne et qu'il dépasse rarement l'altitude de 1,000 mètres; je ne l'ai pas vu, en effet, à la Roche-d'Ajoux, au sommet du Boucivre (1,004<sup>m</sup>), dans les parties du Pilat comprises entre le Saut-du-Gier et le Crêt-de-la-Perdrix (1,430<sup>m</sup>), etc., où l'on trouve, au contraire, abondamment le *Gyrophora glabra* et plus rarement les autres espèces étudiées plus loin.

En dehors de notre région, l'*U. pustulata* est indiqué dans le Morvan, comme commun sur les roches siliceuses, mais rare avec des fructifications (Grognot, *Pl. crypt. de S.-et-Loire*, 1863, p. 74); — sur les blocs erratiques du Salève (Müller, *Principes...*, p. 29), d'où nous en avons vu de nombreux échantillons

récoltés par Hénon en 1849, 1851, 1852, 1860, et d'où M. Guinet nous en a envoyés dernièrement provenant des mêmes stations; — dans tout le plateau central, les grès de Fontainebleau, de la Normandie, etc. (1).

II. Le **Gyrophora glabra** Ach. (*G. polyphylla* var. *glabra* Fw.) est complètement dépourvu de bosselures; son thalle entièrement lisse, sans rugosités, ni papilles, est coriace cartilagineux, brun-verdâtre en-dessus à l'état sec, bronzé-olivâtre à l'état humide; *très-noir et lisse en dessous*; ses apothécies (très-rares dans notre région) sont apprimées, composées de plis d'abord concentriques, puis irréguliers.

Cette espèce est du reste très-polymorphe; souvent on la rencontre en touffes formées par de nombreuses feuilles contournées sur les bords; c'est l'origine du nom de *G. polyphylla* sous lequel elle est décrite dans plusieurs ouvrages; mais ailleurs elle n'est constituée que par un thalle simple. Voici, du reste, les principales formes que nous avons observées :

1° *F. monophylla* T. et B. : simple feuille peltée, souvent entière ou légèrement lobée, passant quelquefois au *G. anthracina* Nyl. ;

2° *F. complicata* Norrl. : thalle polyphyllé à divisions rapprochées en rosette;

3° *F. lacera* Leight. : thalle plus ou moins profondément lobé-lacinié sur les bords.

La Tourrette (*Chl. lugd.*, p. 36, sub *Lich. polyphylla*), Gilibert (*H. pl. Eur.*, p. 246) et Balbis (*F. lyon.*, II, p. 105), l'indiquent dans les environs de Lyon; ce dernier « sur les rochers à Pilat, à Iseron ».

Nos recherches nous ont montré le *G. glabra* abondamment distribué dans toute la zone montagnaise du Lyonnais et du Beaujolais, dans le massif du Pilat, le Forez, etc.; mais sa distribution géographique n'est pas la même que celle de l'*U. pustulata*: le *G. glabra* s'élève plus haut que ce dernier en altitude, il descend moins bas dans les vallées; il est en effet fréquent dans

---

(1) Nous avons cru devoir ajouter aux localités constatées par nous même dans le Lyonnais, le Beaujolais, le Pilat, le Forez, etc., celles que nous avons pu relever dans les *Catalogues* ou les *Herbiers*, lorsqu'elles se rapportent à notre région ou aux régions voisines, comme le Morvan, le Jura, la Savoie, le Dauphiné, et plus rarement, pour quelques espèces, les indications du *Catalogue* de M. Lamy ou d'autres régions plus éloignées.

le Lyonnais et le Beaujolais, entre 500 et 1,000 mètres. Il paraît aussi préférer les chirats granitiques bien exposés et arides. Les localités où nous l'avons observé jusqu'à ce jour sont : Au-dessus du col de Malvat (500<sup>m</sup>) ; au-dessus des Jumeaux de Vaugneray (700<sup>m</sup>) ; au Signal de la Roue (900<sup>m</sup>) ; au Pic-Froid, près d'Iseron ; entre Duerne et Saint-Symphorien-sur-Coise ; au sommet du Boucivre (1,004<sup>m</sup>) ; — dans le Beaujolais, sur les chirats du sommet des monts Chatoux, du Tourvéon ; sur les grès porphyriques de la Roche d'Ajoux ; à Chiroubles ; — dans le massif du Pilat, à Rochetaillée, où il descend assez bas dans la vallée du Furens, au barrage du Pas-du-Riot ; à Planfoy ; au Planil ; au Saut-du-Gier ; dans les environs de la Jasserie ; au Crêt de la Perdrix, etc. ; — dans le Forez, au-dessus de Chalmazelle (1,000<sup>m</sup>).

Nous ne l'avons jamais rencontré que stérile.

Grogniot l'indique comme *assez rare* dans la Saône-et-Loire, et très-rare avec les apothécies (*Pl. crypt.*, p. 74) ; Müller, sur les blocs cristallins du Grand-Salève (*Princ.*, p. 29) ; l'abbé Ravaud, sur les granites de l'Isère, à la Grave, au Pont-Vache, etc. (*Soc. bot. France*, 1860) ; M. Lamy, comme assez commun dans le mont Dore, la Haute-Vienne, et aussi stérile (*Catal.*, n° 209), etc.

Un Lichen voisin, le *G. flocculosa* Kær. (*G. polyphylla* var.  $\beta$  *deusta* Fw.) en diffère par les flocons furfuracés dont la surface supérieure du thalle est parsemée et les ponctuations de la face inférieure. J'en ai vu des échantillons provenant du mont Montôt en Morvan dans l'herbier Grogniot ; Müller l'indique sur les blocs erratiques du Salève, d'où M. Guinet m'en a envoyé des exemplaires ; M. Ravaud me l'a envoyé provenant du sommet de Belledonne ; M. Lamy l'a trouvé assez commun au Mont-Dore et dans la Haute-Vienne. — Sur les grès porphyriques de la Roche d'Ajoux, j'ai observé un Gyrophore qui paraît se rapporter au *G. deusta*  $\beta$  *brotera* Ach., par son thalle déchiré au pourtour et très-lacuneux en dessous ; il avait déjà été récolté sous ce nom et dans cette localité par Grogniot (Herbier Roumeguère). M. Müller a de plus désigné sous le nom de *G. flocculosa*  $\beta$  *cribrata*, un lichen trouvé par lui sur les blocs erratiques du Grand-Salève et qui, de même que la variété précédente, diffère du type par le thalle déchiré-perforé sur les bords (*Princ.*, p. 29).

III. Le **G. hirsuta** Fw. est très-polymorphe et sa synonymie assez embrouillée. Je rapporte à ce groupe des Gyrophores à thalle toujours gris-cendré en dessus, lisse ou le plus souvent pulvérulent, quelquefois fendillé, verruqueux ou troué (formes *abortiva* et *rupta* de Schærer); à face inférieure variable : — grisâtre, jaunâtre, fauve, brune ou noirâtre, — couverte de fibrilles concolores plus ou moins serrées, ou nue, et alors simplement garnie de petites granulations aréolées, rugueuses. Les apothécies sont munies de nombreux plis concentriques.

Les principales formes (ou espèces) qui se rapportent à ce type sont, pour notre région :

1° Le *G. hirsuta* Ach. (*Meth.*, *Univers.*, *Syn.*, etc.), *G. hirsuta* var.  $\alpha$  *vestita* Th. Fr., dont la surface inférieure du thalle est couverte de nombreuses rhizines cendrées-brunâtres, serrées.

2° Le *G. murina* Ach., *G. hirsuta*  $\beta$  *grisea* (Sw.) Th. Fr., dont la surface inférieure *noirâtre* est couverte de petites granulations aréolées, scabres, comme si elles avaient été usées par le frottement, et à rhizines nulles ou peu nombreuses.

3° A ce dernier, se rattache le *G. papyria* Ach. qui n'en diffère que par sa face inférieure cendrée et non noirâtre; elle peut être, du reste, nue (Acharius) ou garnie de quelques fibrilles (Schærer, *Enum.*, 24; Lamy, *Cat.*, n° 205 et supplément); son thalle est aussi plus mince et membraneux.

4° On trouve de nombreux intermédiaires entre ces diverses formes; une des plus fréquentes dans notre région est un Gyrophore pouvant prendre de grandes dimensions, à face supérieure très-pulvérulente; à face inférieure jaune-rougeâtre, ordinairement granuleuse vers le centre, gris-cendré ou brunâtre et hérissée de rhizines concolores sur le reste de la surface.

Balbis avait déjà indiqué le *G. hirsuta* « sur les rochers granitiques à Saint-Bonnet », et *G. murina* « sur les rochers à Pilat, à Saint-Bonnet » (*Op. cit.*, p. 106, 108). Ils paraissent moins répandus que les deux précédents; nous les avons cependant trouvés assez abondamment :

1° Sur les chirats au sommet du Signal de la Roue, près d'Iseron, sous la forme *G. murina* type, à face inférieure noirâtre, sans fibrilles;

2° Au lieu dit des Grands-Rochers, avant d'arriver au village d'Iseron, où l'on peut observer les formes amples, plus ou moins hérissées et pâles en dessous;

3° Dans la vallée du Ratier, à une altitude très-basse, sur des blocs de granites porphyroïdes, au-dessus du lieu dit le Tabagnon, près de Saint-Genis-les-Ollières (forme noirâtre et légèrement fibrilleuse en dessous);

4° Dans le Beaujolais, à Saint-Bonnet-sur-Montmelas, les *G. murina* type (noir, sans fibrilles en dessous), *G. hirsuta* (blanc-jaunâtre, à nombreuses rhizines concolores), la forme *abortiva* de ce dernier (déjà récoltée par Grognot, suivant échantillons conservés dans herbier Roumeguère) et une forme très-laciniée au pourtour, noirâtre en dessous, à fibrilles concolores, à laquelle nous n'osons imposer un nom;

5° Dans le massif du Pilat, ces Gyrophores sont abondants dans la vallée du Furét, de Saint-Étienne à Planfoy (*G. hirsuta*, *G. murina* et *G. papyria*!): — dans la vallée du Furens, vers les barrages de Rochetaillée (*G. hirsuta*, *G. murina*); — dans les chirats au Saut-du-Gier (*G. murina*); j'ai encore vu de plus, provenant du Pilat, sans autres indications, la forme *rupta* Schær. (comm. par Bonjean, in herbier Grognot et Roumeguère).

6° Enfin, je l'ai récolté aux environs de Chalmazelle, sous la forme pâle et fibrilleuse en dessous.

Je ne les ai jamais rencontrés que stériles.

J'en ai encore vu des échantillons provenant des roches de Vley, près Roussillon, dans la Saône-et-Loire, se rapportant à la forme *murina* (herbier Grognot); ce botaniste l'a du reste indiqué dans cette localité, ainsi que dans les environs d'Autun (*op. cit.*, p. 74); Müller (sec. Reuter in *op. cit.*) signale le *G. hirsuta* sur les blocs erratiques du Grand-Salève, et M. Lamy, le *G. murina* dans la Haute-Vienne. J'ai vu enfin dans l'herbier Hénon des échantillons qui se rapportent tout à fait à ce dernier Lichen, dont les uns lui avaient été envoyés de la Maurienne par Mgr Billet, et les autres avaient été récoltés par le botaniste lyonnais « sur les rochers calcaires (*sic*) qui bordent la route de Genève le long du lac de Scyllans entre Nantua et la Voulte (Ain) ». Cette exception à la distribution ordinaire des Gyrophores mériterait d'être vérifiée.

IV. Dans la même section que les *G. hirsuta* et *murina* se place le **G. spodochoa** Ach., *Lich. univ.* α, p. 229 (*G. vellea* var. β *spodochoa* Ach., *Syn.*, p. 68); comme chez les

deux précédents, le thalle est coriace, glauque-cendré ou rous-sâtre en dessus; il est ordinairement monophylle, et souvent garni de ponctuations noires; ses apothécies d'abord planes, puis convexes, sont munies d'une papille centrale, et peu plissées; cette espèce se reconnaît surtout à la *face inférieure* du thalle *très-noire et hérissée* de rhizines noires ou brun-foncé.

Je n'ai encore rencontré cette espèce que sur les rochers au-dessus du Saut-du-Gier, où Balbis l'avait déjà indiquée (*op. cit.*, p. 107); elle y est bien fructifiée.

J'en ai vu des échantillons provenant de Prémol, dans l'Isère (envoi de M. Ravaud); — de la Maurienne (récoltés par M. Billet, dans herbier Hénon); du mont Genève, parmi des Lichens récoltés par M. O. Meyran, et enfin d'autres qui auraient été trouvés par M. Hénon, le 14 décembre 1850, avec le *G. murina* « sur les rochers calcaires qui bordent la route de Genève, le long du lac de Scyllans, entre Nantua et la Voulte ». — Balbis l'indique encore à Saint-Bonnet, où je ne l'ai pas retrouvé; M. Lamy, sur les rochers granitiques à la Bourboule, où il est rare et stérile.

Sous le nom de *G. cirrhosa* (Hoffm.), on a distingué une variété du précédent à thalle blanc glaucescent en dessus, moins hérissé en dessous; elle est indiquée par Grognot, comme rare, à Vley près Roussillon; je l'ai reconnu dans des échantillons rapportés par M. Meyran du mont Genève.

Le *G. cinereo-rufescens* Schær. n'est aussi qu'une légère variation des précédents; Grognot l'indique à Athez près Roussillon (Saône-et-Loire); les exemplaires que j'ai vus provenant de lui (dans l'herbier Roumeguère) correspondent bien à la description de Schærer.

A côté du *G. spodochoa* se placent les variétés suivantes, considérées comme espèces distinctes par quelques auteurs; ce sont :

Le *G. depressa* Ach., qui diffère du *G. spodochoa* par son thalle coriace, blanc-pruineux en dessus, *pâle* et garni de fibrilles rousses, en dessous; et surtout par ses *apothécies* complètement *enfouées* dans le thalle. Il est indiqué comme peu commun dans la Saône-et-Loire par Grognot; j'en ai vu des échantillons typiques, bien fructifiés, provenant de Valsenestre en Valbonnais, dans l'Isère (abbé Ravaud); — de la Maurienne (Billet, dans l'herbier Hénon, 1841, 1845).

Le *G. crustulosa* Ach., qui se reconnaît à son thalle épais, rigide, lisse en dessus, *cédré-roux* et fibrilleux en dessous et ses apothécies planes, puis convexes, n'a pas encore été trouvé dans notre région ; M. Lamy l'indique au mont Dore.

V. Le ***G. cylindrica*** Ach. est une belle espèce, ornée presque toujours de nombreuses fructifications ; la forme la plus fréquente (v. *fimbriata*) se reconnaît facilement à son thalle médiocre, lobé, cédre ou brunâtre, lisse ou légèrement réticulé, pruveux en dessus ; les bords garnis de fibrilles noires ; la face inférieure pâle, carnée, très-lisse au moins vers le centre, fibrilleuse vers les bords ; les apothécies d'abord sessiles, à la fin élevées et pédicellées, munies de plis concentriques.

Cette espèce présente du reste de nombreuses variations dont les principales ont reçu les noms de : 1° *denudata* Turn. et Borr., (*nudiuscula* Schær.), à thalle monophylle, nu sur les bords ; — 2° *denticulata* Ach., *fimbriata* Schær., *crinita* Schær., dont les bords du thalle sont plus ou moins garnis de fibrilles ; dans la *denticulata*, le thalle est monophylle et les bords laciniés-denticulés ; dans la *fimbriata*, le thalle est polyphylle et bordé de fibrilles noires ; la *crinita* diffère de la variété précédente par son thalle monophylle ; — 3° *tornata* Ach., à thalle polyphylle, formé de nombreux lobes ascendants, serrés, non frangés sur les bords.

Ces diverses variétés se rencontrent ordinairement ensemble dans les mêmes stations, à l'exception de la forme *tornata*, qui est plus rare.

Balbis n'indique cette espèce qu'au Pilat, sous le nom de *G. proboscidea* (*op. cit.*, p. 107) ; nous l'avons, en effet, trouvée abondamment dans les chirats du Crêt-de-la-Perdrix, sous les formes *denudata*, *fimbriata*, *denticulata* et quelques exemplaires passant au *G. tornata*? De plus, nous l'avons découverte en 1880, au sommet du Boucivre (1,004<sup>m</sup>), où elle croît dans les chirats granitiques, en exemplaires bien fructifiés, sous les formes *denticulata* et *fimbriata* ; c'est la seule localité où nous l'avons rencontrée dans les monts du Lyonnais et du Beaujolais ; du reste, Grognot ne l'indique pas dans la Saône-et-Loire. Nous l'avons encore observée au-dessus de Chalmazelle (1879).

Nous la connaissons encore : des blocs erratiques du Salève (Müller, *op. cit.*, p. 29 et échantillons envoyés par M. Guinet

en 1881); de la Maurienne (Billet, in herb. Hénou, 1850, 1852); des granites de Prémol, des bords du lac Doménon, de Taillefer, dans l'Isère (Ravaud, *op. cit.*, et échantillons); du mont Genève et des basaltes de Carlet, dans le Cantal (O. Meyran); M. Lamy l'indique comme très-commune sur les plateaux élevés du mont Dore.

Le *G. proboscidea* Ach., confondu quelquefois avec le précédent, réuni du reste avec lui sous le nom de *G. polymorpha* Schær., par quelques auteurs, est une espèce très-voisine; elle diffère du *G. cylindrica* par la coloration plus foncée, noirâtre, les rugosités réticulées de la face supérieure du thalle; les apothécies toujours sessiles, etc.

Nous ne connaissons encore le *G. proboscidea* que dans le Beaujolais, sur les rochers, au pied du télégraphe de Chiroubles, d'après des exemplaires récoltés par Grognot (herb. Roumeguère) (1), et dans l'Isère, sur les roches granitiques de Prémol (échantillons envoyés par M. Ravaud).

VI. Une autre espèce remarquable et plus rare encore est le ***G. erosa*** Ach.; son thalle monophylle, mince, rigide, bronzé ou brun-foncé, est, en outre, garni de bosselures ou aréoles convexes, limitées par de nombreuses lignes flexueuses, anastomosées, noires et dentelées; ces aréoles finissent par se séparer et forment autour du thalle, surtout dans sa vieillesse, des lanières érodées, lobées, plus ou moins perforées, qui donnent à cette espèce un faciès tout à fait spécial; la face inférieure est plus pâle, nue, granuleuse ou lacuneuse; ce lichen est ordinairement couvert de nombreuses apothécies devenant convexes et munies de nombreuses rides irrégulières.

C'est cette espèce qui est indiquée par Balbis sous les noms d'*U. erosa* « sur les rochers à Pilat » et d'*U. papillosa* DC. « à Pilat, sur les rochers, au Crêt-de-la-Perdrix » (*op. cit.*, p. 106); ces dénominations se rapportent à deux formes de la même espèce, pour plusieurs lichénographes. Parmi les beaux et nombreux exemplaires, ordinairement couverts d'apothécies, que nous avons récoltés dans les chirats du Crêt-de-la-Perdrix, nous avons en effet observé plusieurs formes distinctes, les unes

---

(1) Nous n'avons pas pu le rencontrer lors d'une excursion que nous avons faite dans cette localité.

à thalle très-fendillé et seulement granuleux en dessous (*G. erosa*  $\alpha$  Ach.), les autres à thalle peu perforé et lacuneux en dessous (*G. erosa* var.  $\beta$  *torrida* Ach., *Umb. torrefacta* Schrad., *Umb. papillosa* DC. sec. Th. Fr.).

Nous n'avons pas rencontré le *G. erosa* dans les monts du Lyonnais et du Beaujolais; cependant un échantillon qui aurait été récolté par Grognot à Chiroubles (herb. Roumeguère) paraît s'y rapporter? — Il est indiqué par M. Ravaud sur les granites de l'Isère, à Valsenestre, etc.; des échantillons provenant des environs du lac Doménon, qui nous ont été envoyés par ce botaniste, ont les caractères de la forme *torrida*. M. Lamy indique aussi l'*U. torrida* Nyl., dans le mont Dore (1).

VII. Je citerai en dernier lieu plusieurs espèces rares, qui n'ont encore été signalées que dans quelques localités au voisinage de la région lyonnaise. Ce sont :

Le ***G. polyrrhiza*** Kærb., bronzé, luisant en dessus; très-noir et hérissé de filaments concolores, serrés, entrecroisés, en dessous. Il est indiqué par Grognot dans la Saône-et-Loire, entre Chezet et Corcelles près Roussillon (*op. cit.*, p. 74; l'échantillon provenant de l'auteur, vu par nous dans l'herbier Roumeguère, appartient bien à cette espèce); — par M. Müller, sur les blocs cristallins à l'est du sommet du Salève (*op. cit.*, p. 29), — par M. Ravaud, à Prémol (sub *G. depressa* var. *peltata*, dans *op. cit.*); — en dehors de notre région, par M. Lamy, au mont Dore et dans la Haute-Vienne, etc.

Le ***G. atropuinos***a Fr. (*G. anthracina* Kærb., etc.), et les nombreuses formes voisines, appartiennent au même groupe que le *G. glabra* (voy. plus haut II), par leur thalle lisse des deux côtés, noir en dessous; mais ils en diffèrent en ce que la face supérieure est *cendrée-pruineuse*, surtout vers le centre, la face inférieure très-noire pruineuse, les apothécies ordinairement simples.

Le *G. atropuinos*a type (*Umb.*, Nyl.) a le thalle entièrement lisse, sans rugosités ni réticulations; il a beaucoup de rapport avec le *G. glabra*, mais s'en distingue par la pruine cendrée de

---

(1) Ainsi que nous l'indiquons dans la séance du 7 décembre qui suit, M. Nylander a reconnu l'*U. torrida* Nyl., dans les échantillons récoltés par nous au Crêt-de-la-Perdrix. (Note ajoutée pendant l'impression.)

la surface supérieure du thalle. M. Ravaud me l'a envoyé des rochers granitiques situés dans le voisinage du lac Doménon.

Le *G. tessellata* Krb. (*U. reticulata* Schær.), se reconnaît à son thalle fortement réticulé en dessus ; je le connais du pic de Villard d'Arène, où M. Ravaud l'a récolté sur des roches granitiques.

Une variété du précédent, le *G. cinerascens* Ach., a le thalle simplement fendillé rugueux en dessus, noir par place en dessous ; je l'ai reconnu parmi des lichens rapportés du mont Genève par M. Meyran.

L'*U. leiocarpa* DC. se rapporte aussi à cette espèce ; sous ce nom, M. Ravaud m'a envoyé, provenant des roches granitiques de Prémol, un Gyrophore qui est pâle, jaunâtre en dessous, comme l'*U. anthracina*  $\alpha$  *laevis*, var. *nuda* de Schærer (*Enummer.*, p. 27), mais qui est cendré et rugueux en dessus comme le *G. cinerascens* Ach. — J'ai vu un échantillon semblable dans l'herbier Roumeguère, donné comme récolté au Grand-Som (Isère).

Enfin, un autre Lichen, que M. Meyran croit avoir récolté dans le massif du mont Pilat, a été déterminé par M. Nylander comme étant l'*U. corrugata* (*G. glabra*  $\beta$  *corrugata* Ach., *Syn.*, p. 64) ; il ressemble un peu au *G. reticulata*, mais son thalle monophylle, vert-brun-cendré, n'est recouvert que de réticulations fines et peu élevées.

En terminant, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à MM. Ravaud, Guinet, Roumeguère pour les matériaux qu'ils ont mis à ma disposition, et spécialement à M. Ed. Lamy de la Chapelle qui m'a prêté maintes fois, avec une extrême obligeance, le secours de sa grande expérience, et qui a bien voulu servir d'intermédiaire entre notre savant lichénographe, M. Nylander, et l'auteur de cette notice.

## 2° SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE ROSIER, par M. Boullu.

M. BOULLU présente un Rosier trouvé par lui au mois de juin dernier, à Limonest (Rhône), et qui lui paraît nouveau :

**Rosa atropurpurea** n. sp. = Sous-arbrisseau de 50-70 centimètres, à racines longuement traçantes. Tiges fermes, armées d'aiguillons crochus, à disque allongé, plus petits sur les rameaux, entremêlés de soies glanduleuses. — Rameaux

étalés. Pétioles brièvement velus, chargés de glandes presque sessiles. Stipules glanduleuses sur le dos, étroites, à oreillettes dressées, aiguës. Folioles 3-5, coriaces, pétiolées, ovales-obtusées, les supérieures mucronées, vertes et glabres en dessus, glauques et pubescentes surtout sur les nervures en dessous; nervure médiane chargée de glandes fines; doublement dentées, à dents secondaires glanduleuses. Bractées ovales lancéolées ou foliacées. Pédoncules 1-3, assez longs, renflés au sommet, portant des glandes et des aiguillons sétacés. Tube du calice ovoïde arrondi, glanduleux. Sépales lancéolés, spatulés au sommet, les trois extérieurs munis de nombreux appendices latéraux, assez larges. Pétales d'un pourpre foncé, jaunes à l'onglet. Styles très-courts, libres, hérissés; disque bombé. Fruit subglobuleux, ne gardant à la maturité que quelques glandes à la base.

Ce Rosier qu'on pourrait à la rigueur rattacher comme variété au *Rosa austriaca* Crantz, dont il a les fruits subglobuleux atténués à la base et les styles courts et hérissés, diffère de cette espèce par ses rameaux courts, nombreux et étalés à angle très-ouvert et non ascendants; par ses folioles plus fermes et plus nerveuses, à peine pubescentes en dessous, — par ses sépales plus courts et non plus longs que la corolle, à appendices latéraux larges et nombreux, — par ses pédoncules 1-2, rarement 3, et non toujours solitaires, — enfin par ses pétales pourpre foncé à onglet jaunâtre et non roses à onglet blanc.

3° M. THERRY présente au nom de M. le docteur Gillot, d'Autun, de beaux échantillons du *Roesleria hypogea* Thüm., Champignon des racines de la vigne, découvert par M. Gillot pour la première fois en France sur les vignes de Saône-et-Loire. Cette espèce vient à 80 cent. environ sur les racines de la vigne mourante et paraît tout à fait spéciale aux *calcaires forts*.

Il fait suivre cette présentation des observations suivantes sur le *Collybia semitalis*, Champignon dont la détermination est due à M. de Thümen; ces observations se résument ainsi :

1° Ce Champignon ne vient pas solitaire comme tous les auteurs l'indiquent, car au jardin botanique de Lyon, c'est par 3 à 100 pieds par décimètres carrés qu'on peut le récolter.

2° Son mycelium est si tenace et si abondant, qu'il envahit toute la couche de tannée, à une grande profondeur et la durcit comme de la pierre.

3° Ce Champignon est en végétation toute l'année sans interruption. Toutefois M. Therry dit qu'on trouve peu de spores de mai à décembre et qu'il ne les a trouvées abondamment que de février à avril. Néanmoins, le Champignon se comporte toujours de même aux diverses époques.

4° Son étonnante fertilité est *un fléau* pour les serres où il s'établit. Une serre à palmier où il s'était établi fut, sur les ordres de M. Gaulain, chef de culture, débarrassé de toute tannée atteinte et renouvelée entièrement ; en juin et septembre l'envahissement était complet. Sa putrescence est d'une odeur forte et nauséabonde.

5° M. Therry, voulant savoir si ce Champignon peut être utilisé dans l'alimentation, en fit l'expérience en février dernier sur six pieds. Il ne lui trouva aucune qualité comme goût et n'en fut pas troublé dans sa digestion. Hier il a renouvelé l'expérience sur *trente pieds* qu'il a tous mangés sauf un, accepté par son chat, et n'a ressenti aucun trouble de digestion. Cette quantité étant suffisante pour juger des qualités du Champignon, il croit pouvoir affirmer qu'il est tout à fait inoffensif.

6° Le premier essai (février) n'avait pas comme goût de quoi le faire rechercher, mais non plus de quoi le faire rejeter. Dans l'essai d'hier ce n'est plus la même chose, — c'est un mets repoussant, dit M. Therry. — Comme conclusion, la première récolte faite après l'hiver rigoureux, les serres surchauffées étaient presque privées d'humidité. Aujourd'hui c'est le contraire, elles sont très-humides ; de plus, pour détruire ou arrêter ses dégâts, on l'arrose avec toute espèce d'ingrédients ; l'odeur et surtout la saveur du Champignon doivent en souffrir. De plus, ce Champignon se comporte bien sous la cuisson ainsi que sous la dent.

Sous la saveur nauséabonde perce un goût de noisette fraîche presque anisée qui doit être sans doute celle du Champignon. La mauvaise odeur ou saveur ne revient pas une fois l'ingestion faite.

---

#### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1880

Présidence de M. le docteur Guillaud, vice-président.

Lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre dernier par M. O. Meyran, secrétaire.